

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Antonio RUBINO

Journal intime de Pippo Lablague :
VI : Scolaire S. A.

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1945, tome 43, p. 127-129

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Scolaire S. A.

Samedi, 11 janvier.

Depuis quelques jours, l'instituteur nous charge d'un nombre incalculable de devoirs. Il prétend qu'il y a eu trop de congés, et qu'il faut absolument rattraper le temps perdu. Pour moi, je trouve tout à fait injuste qu'on nous fasse dépenser tant d'énergie. Puisque, dans l'industrie, on a inventé la division du travail, il est parfaitement ridicule que 22 élèves fassent tous le même devoir, au lieu de se partager la tâche.

Dimanche, 12 janvier.

J'ai réuni chez moi Bicchi et Righetti, et nous avons posé les fondements d'une Société Anonyme par actions ; si elle réussit, ce sera la plus grandiose société du genre en ce monde. Nous l'appellerons « Scolaire S. A. ». Le capital sera illimité, parce que ce serait une lourde erreur de le limiter. Les actions sont du nominal de cinq liras : ça veut dire que les actionnaires verseront ce qu'ils pourront à la fois.

Lundi, 13 janvier, 1 heure et demie.

L'idée de constituer une Société Anonyme pour fournir les devoirs de classe tout faits a suscité un immense enthousiasme. Malheureusement, personne n'était disposé à payer les actions cinq liras, et nous avons dû nous contenter de quelques sous rouges, de becs de plumes, de billes et de timbres oblitérés. Après-midi, en sortant de l'école, il y aura la première assemblée des actionnaires dans la cour qui est derrière l'église des Capucins.

6 heures du soir.

L'assemblée a été très mouvementée, parce que tout le monde était disposé à copier les devoirs, mais personne ne voulait entendre parler de les faire pour les donner aux autres ensuite. Alors moi, en tant que président, j'ai imposé le silence et j'ai proposé de nommer trois « chargés d'affaires » : Bicchi pour l'arithmétique, Garino pour l'analyse grammaticale et Pollastrini pour la rédaction. Mais ceux-ci ne voulaient pas accepter et, pour les convaincre, il a fallu leur promettre un salaire mensuel de trois liras et douze billes chacun, plus les frais.

C'est une grosse dépense, mais, par contre, ce sera vraiment un grand soulagement pour les autres, qui n'auront plus à se casser la tête sur les devoirs comme ils le font maintenant.

Mardi, 14 janvier.

Ce matin, avant d'entrer à l'école, Bicchi est arrivé avec

le problème fait et tous, en deux minutes, nous avons copié les opérations et la réponse sur les tables de pierre de l'ancien marché aux poissons.

Il n'y a eu qu'un petit inconvénient : la multiplication de Bicchi était fautive, et l'instituteur nous a mis à tous une note insuffisante. A part ce détail, les choses ont marché magnifiquement.

J'ai retenu trois lires sur le salaire de Bicchi, pour le punir de l'erreur commise, et, avec ces trois lires, j'ai acheté des caramels que j'ai distribués à ceux qui protestaient.

Mercredi, 15 janvier.

Ce matin, Garino devait nous porter l'analyse grammaticale à copier, mais on a eu beau attendre, il est arrivé à l'école avec trois minutes de retard.

Naturellement, Garino a eu une excellente note, et tous les autres ont été punis de cent lignes. Comme l'autre, Garino a dû payer une amende de trois lires, mais les copains étaient tellement furibonds qu'il a fallu, pour les tranquilliser, dépenser cinq lires en chocolat et 60 centimes en réglisse. La « Scolaire S. A. » est désormais sans capital.

Jeudi, 16 janvier.

Aujourd'hui, il y a eu une assemblée terrible. Ils se sont attaqués à moi, prétendant que je les avais trompés, et, si Pollastrini n'avait pas pris ma défense, ils m'auraient dégoommé de ma charge de président et de conseiller délégué. Cependant, quand ils se sont rendu compte que j'étais disposé à payer des marrons chauds à toute la bande, de ma propre poche, ils ont fini par se calmer un peu...

Comme les actions de la Société sont en grande baisse, j'ai profité pour en acheter dix à très bas prix. Dieu sait quelle valeur elles auront dans un mois ou deux !

Cinq heures du soir.

Afin d'éviter de nouveaux ennuis, j'ai fait dactylographier 20 exemplaires de la composition de Pollastrini sur le sujet : « Un acte de courage », et j'ai porté une copie à chaque élève.

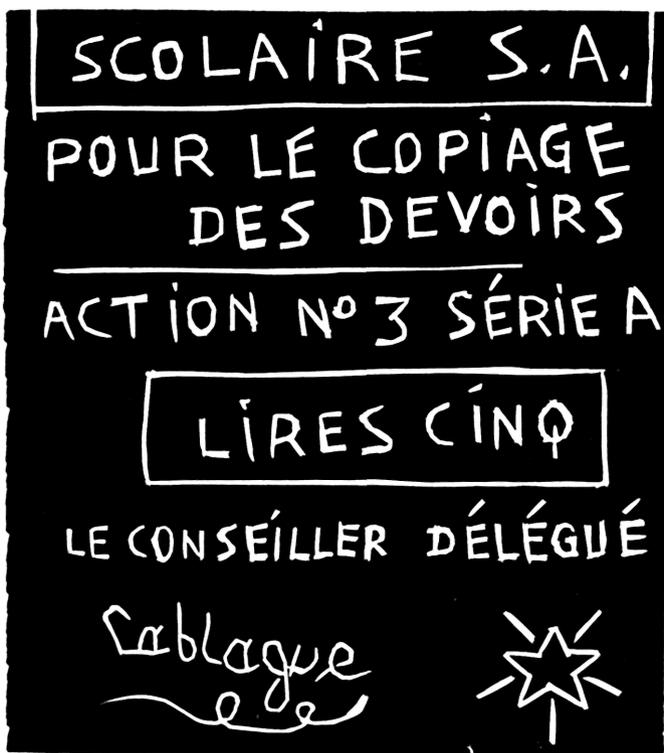
Vendredi, 17 janvier.

A peine entré en classe, Monsieur l'instituteur a ramassé les rédactions. Tout paraissait aller très bien, lorsque l'idée lui a pris de les lire. Il en regarde une, il en regarde deux, puis trois, et, tout à coup, s'arrête, la bouche ouverte. Toutes les compositions commençaient comme ceci : « Le plus bel acte de courage que je connaisse est celui d'Attilius Regulus. Sourd aux pleurs de ses proches, il se laissa mettre dans un tonneau hérissé de clous plutôt que de manquer à sa parole. »

« Qu'est-ce que c'est que cette plaisanterie ? » se mit à hurler le maître. Un silence de mort lui répondit.

Fou de rage, il administra un énorme coup de poing au premier banc de droite. Par malheur, le coup fit tomber par

terre le cahier de Righetti, et, de ce cahier s'échappa une action de notre Société, libellée comme suit :



On n'a pas eu besoin d'expliquer l'affaire ; il a tout de suite compris.

Vendredi, 17 janvier.

C'est toujours la même histoire. Pour avoir eu des idées un peu modernes et parce que j'ai voulu faciliter la tâche de mes camarades, me voici puni de cinq jours de suspension. Ce qui m'enrage le plus, ce n'est pas la punition, c'est d'avoir acheté les actions de la « Scolaire S. A. » juste la veille de la faillite et de me trouver sans le sou avec un peu de papier chiffonné dans la main.

Antonio RUBINO (trad. J. C.)

Au prochain numéro :
La lutte pour la première place.